



Vieillesse et immigration : un défi majeur pour l'Europe

L'Europe doit actuellement répondre à deux phénomènes majeurs en termes de population : le vieillissement démographique et l'immigration internationale. En effet, ces deux facteurs jouent sur la taille de la population ainsi que sur sa structure, c'est-à-dire sur la composition de celle-ci en termes d'âge, de sexe, de groupe socio-économique, notamment. La croissance de la population résulte de la combinaison de deux éléments : la croissance naturelle et la croissance migratoire. D'une part, la *croissance naturelle* de la population est marquée par un allongement de la vie et une diminution des naissances. La répartition par groupes d'âges de la population subit une inversion des tendances par rapport au siècle dernier : les jeunes représentent désormais une plus petite part de la population, et ce, en faveur des personnes âgées dont la proportion est en hausse. D'autre part, la *croissance migratoire* est définie par les entrées (immigrations) et les sorties (émigrations) d'une zone géographique donnée. En Europe, les années 1990 sont marquées par une inversion des tendances existantes jusque-là : la croissance migratoire est actuellement supérieure à la croissance naturelle.

Ces deux phénomènes démographiques mettent sur la table de nombreux questionnements et enjeux, en termes démographiques, économiques et sociaux. Ce neuvième Myriatics a pour but de mettre en lumière certains chiffres clés permettant de mieux comprendre les notions de croissances démographique, naturelle et migratoire, incontournables pour participer aux débats démographiques contemporains. Avec une comparaison des situations allemandes, françaises et belges, il a également pour objectif de montrer l'interdépendance des phénomènes de vieillissement et de migration internationale.

L'Europe présente une croissance démographique faible et essentiellement alimentée par la migration internationale

On peut aborder l'Europe à la fois sous l'angle du continent européen ou à travers l'Union européenne (UE-28)¹. Dans un premier temps, se pencher sur le continent européen présente des avantages. Cela permet d'observer les tendances démographiques de long-terme, grâce aux données des Nations Unies, disponibles pour les cinq dernières décennies, ce qui n'est pas le cas des données d'Eurostat pour l'UE-28. De plus, cela permet de présenter des évolutions qui ne sont pas influencées par le processus de construction de l'Union Européenne.

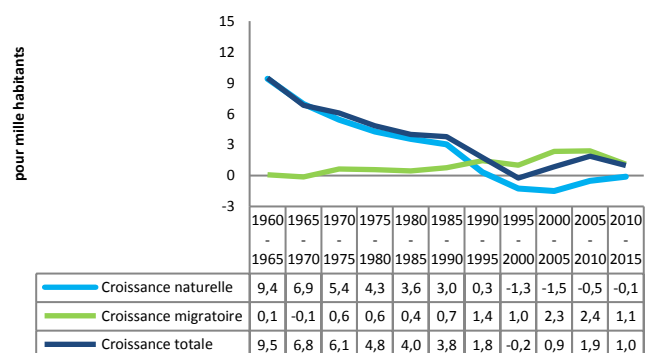
Le **continent européen** (figure 1) présente une *croissance démographique totale* en nette diminution depuis les années 1960 (9,5 pour 1.000 habitants) jusqu'à la fin des années 1990 (-0,2 pour 1.000 habitants). La croissance totale a ensuite connu une reprise jusque 2005 (1,9 pour 1.000 habitants) pour ensuite diminuer au début des années 2010 (1 habitant pour 1.000).

Si l'on décompose la courbe de la croissance totale, on observe que les tendances démographiques du continent européen sont marquées par une *croissance naturelle* faible, qui a atteint dès les années 1990 des valeurs négatives (figure 1). En d'autres termes, durant cette période, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances. Simultanément, la *croissance migratoire* du continent augmente progressivement jusqu'en 2010 pour ensuite diminuer. Depuis les années 1960, le continent européen est un lieu de destination, où les immigrations sont plus nombreuses que les émigrations.

La population européenne s'accroît de manière faible mais effective par l'effet de la migration.

Sur la période 2010-2015, la croissance naturelle est de -0,1 pour 1.000 habitants et la croissance migratoire est de 1,1 pour 1.000 habitants. La croissance totale, c'est-à-dire la somme des croissances naturelle et migratoire, est de 1 habitant pour 1.000.

Figure 1. Croissances naturelle, migratoire et totale du continent européen. Source : Nations Unies, World Population Prospects.



La croissance démographique se définit comme la hausse de l'effectif d'une population. Il y a croissance lorsqu'il y a supériorité numérique des entrées, par le biais des naissances et/ou des immigrations internationales sur les sorties, par le biais des décès et/ou des émigrations internationales.

La **croissance totale de la population** ou **croissance démographique** peut se définir par la **somme** de deux croissances :

- **La croissance naturelle** : différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné,
- **La croissance migratoire** : différence entre les immigrations et les émigrations internationales sur un territoire donné.

La **population mondiale** présente quant à elle une croissance positive continue. À titre de comparaison, entre 2010 et 2015, la croissance démographique mondiale était de 11,9 habitants supplémentaires pour 1.000 habitants par an.

La croissance démographique européenne est faible par rapport à celle du reste du monde.

Tous les migrants ne sont pas des étrangers : les nationaux de chaque pays peuvent également émigrer de ce pays, voire y immigrer lors d'une migration de retour.

La croissance naturelle n'est pas que le fait des nationaux d'un pays : les naissances et les décès concernent aussi les étrangers.

¹ **UE-28** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Continent européen : UE-28 (sauf Chypre) + Albanie, Andorre, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Fédération russe, Gibraltar, île du Man, îles de la Manche, îles Féroé, Islande, Liechtenstein, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Saint-Siège, San Marin, Serbie, Suisse, Ukraine.

L'Union Européenne : une croissance démographique soutenue malgré une croissance naturelle très basse

L'UE-28 est marquée par une croissance démographique plus importante que le continent européen dans son ensemble. Depuis 2005, la croissance totale n'est pas passée sous la barre des 2,2 pour 1.000 habitants, un minimum qui a été atteint en 2011 et 2012.

Les tendances depuis 2005 montrent une croissance totale assez élevée et régulière, comprise entre 2 et 4 pour 1.000 habitants (figure 2). À titre d'exemple, en 2010, la croissance totale est de 2,5 pour 1.000 habitants. Cela signifie que pour 1.000 habitants, on compte une augmentation de 2,5 habitants entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010. Parmi ces 2,5 habitants, 1 est issu des naissances (croissance naturelle) et 1,5 est issu de l'immigration (croissance migratoire).

Depuis 2008, la tendance de la **croissance naturelle** est à la baisse. En effet, le nombre de naissances et de décès pour 1.000 habitants convergent depuis 2008 (figure 2). Entre 2008 et 2016, le nombre de naissances pour 1.000 habitants est passé de 10,9 à 10. Cela peut notamment trouver une explication dans l'émergence de la crise économique en UE-28 dès 2008, ce qui a entraîné une postposition des naissances (Pison, 2011). **L'année 2015 marque un tournant : pour la première fois, l'UE-28 a une croissance naturelle négative, c'est-à-dire qu'on observe un nombre plus important de décès que de naissances** (Figure 3).



Comprendre la notion de « pour 1.000 habitants »

Lorsque l'on cherche à comparer des pays ou des groupes de pays en ce qui concerne la croissance de leur population, il est important de contrôler la taille initiale de cette population. En effet, un gain de 100.000 habitants n'aura pas le même impact en Islande (338.349 habitants au 01/01/2017) et en France (66.989.083 au 01/01/2017). Convertir les données en « pour 1.000 », c'est-à-dire en dixièmes de pourcentage, permet une lecture harmonisée et comparable des évolutions. L'on peut alors comprendre qu'un taux de croissance annuel de 10 pour mille équivaut à un gain de dix habitants pour 1.000 par an, ce qui revient à un gain de 3.383 habitants en Islande, contre 669.891 habitants en France en une année. Si la vitesse d'évolution est la même, les effectifs concernés sont très différents.

La **croissance migratoire** peut quant à elle être estimée par le biais de la différence entre la croissance totale et la croissance naturelle. Depuis 2005, la croissance migratoire est supérieure à la croissance naturelle (figure 2). Depuis 2010, l'écart entre ces deux croissances augmente. La très basse croissance naturelle, qui est même négative en 2015, met d'autant plus en avant l'importance du phénomène migratoire dans la croissance démographique européenne. En 2016, la croissance totale de 2,4 habitants pour 1.000 habitants est effective malgré une croissance naturelle nulle, uniquement par l'effet la migration.

En 2016, la croissance naturelle de l'UE-28 est nulle : la totalité de sa croissance démographique résulte du phénomène migratoire.

Figure 2. Croissances naturelle, migratoire et totale de l'UE-28. Source : Eurostat.

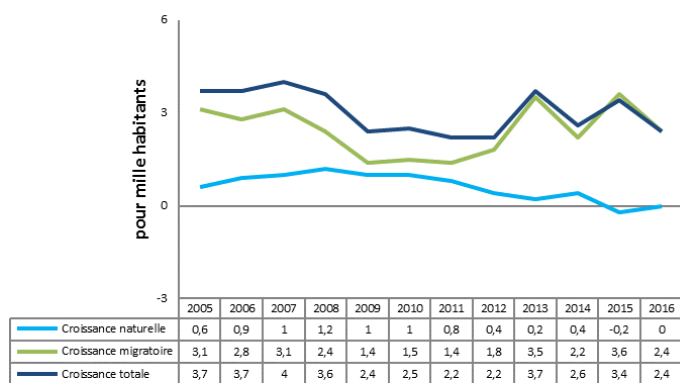
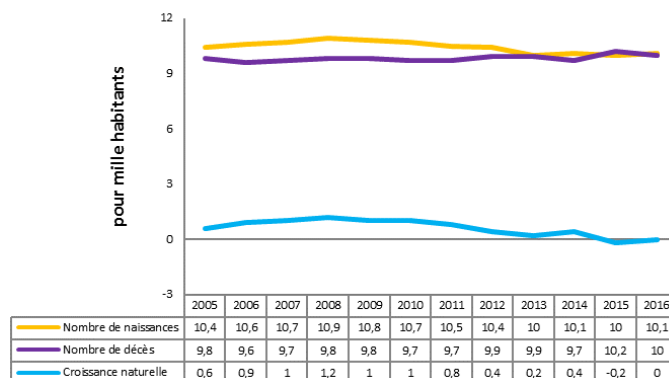


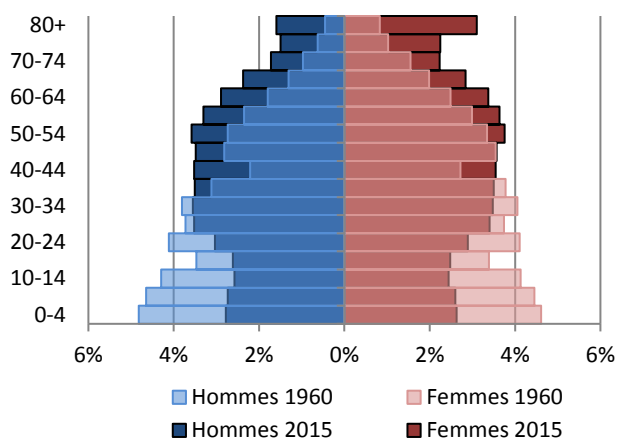
Figure 3. Nombre de naissances et de décès pour 1.000 habitants en UE-28. Source : Eurostat



Le vieillissement européen est un phénomène réel, mais inégal selon les pays

Le vieillissement touche l'ensemble de la population mondiale, mais de façon plus ou moins avancée selon les pays et les régions du monde. L'Europe est particulièrement touchée par ce phénomène, qui se caractérise par une augmentation de la part des personnes âgées et une diminution de celle des plus jeunes (Pison, 2009).

Figure 4. Structure par âge et par sexe de la population du continent européen en 1950 et en 2015. Source : Nations Unies (World Population Prospects), 2017.



La répartition par âge et sexe de la population du continent européen (Figure 4) illustre bien le phénomène de vieillissement. Les pyramides superposées (pour 1960 et 2015) indiquent une **réduction de la part des plus jeunes** dans la population totale par le biais d'un resserrement de la base de la pyramide. Au sommet de la figure, on observe une **hausse du pourcentage des personnes de 40 ans et plus**, ainsi qu'une proportion de personnes de 80 ans et plus qui a triplé entre 1960 et 2015. Ces éléments sont révélateurs d'un changement dans la structure de la population du continent européen : **les Européens sont aujourd'hui en moyenne plus vieux qu'il y a 50 ans**.

Si l'on peut se réjouir de l'allongement de l'espérance de vie, ce vieillissement démographique amène l'Europe à affronter plusieurs défis. Il est essentiel de garantir le **bien-être des aînés**. Cela passe par le paiement de **retraites** suffisantes pour maintenir un niveau de vie décent, mais également une offre de **soins de santé de long-terme** adaptée aux incapacités et aux dégradations de l'état de santé qui sont le lot d'une grande partie des personnes âgées. Il est important que la **population active**, en âge de travailler, soit assez dense pour supporter ces coûts. De plus, il est important de garder à l'esprit que l'espérance de vie

dépend de plusieurs facteurs : le genre mais aussi les inégalités sociales.



Le vieillissement démographique

Le vieillissement est notamment le résultat de trois phénomènes simultanés :

✓ L'allongement de la vie

Avec les avancées médicales et d'hygiène individuelle et collective et les progrès techniques et technologiques liés au secteur alimentaire, la durée de la vie a connu une hausse importante dès le XIXe siècle en Europe. Les décès d'enfants sont bien moins fréquents et les aînés décèdent à des âges plus avancés. Les progrès sociaux ont permis de réduire les décès liés à l'extrême pauvreté ou aux accidents du travail.

✓ La réduction des naissances

La diminution de la mortalité des enfants en bas âge et certains progrès sociaux ont amené à revoir le statut de l'enfant et de la femme dans la société. Cela a notamment eu pour conséquence le développement des méthodes contraceptives et une baisse du nombre moyen d'enfants par femme en âge de concevoir (15 à 49 ans).

✓ La génération du Baby-Boom à l'âge de la retraite

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a connu un grand nombre de naissances qui a perduré jusqu'aux années 1970. À l'heure actuelle et au cours des années à venir, ces générations atteindront l'âge de la retraite et quitteront la population active. Ce seront les générations suivantes, plus réduites en effectif, qui devront soutenir les frais sociaux, tels que les retraites et les soins de long-terme.

Le vieillissement de la population est synonyme de la hausse de l'âge moyen de la population : il signifie une part croissante des personnes âgées, contre une part décroissante des plus jeunes dans la population.

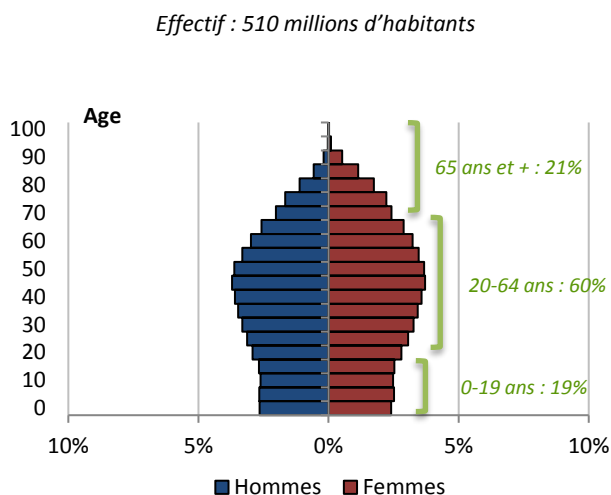
L'immigration internationale, une source de rajeunissement pour les populations européennes ?

Tout comme c'est le cas pour l'ensemble du continent européen, la structure par âge de l'UE-28 est une structure vieillissante : la base de la pyramide est resserrée, ce qui montre une part de jeunes relativement restreinte, en comparaison à une forte présence d'individus de 30 ans et plus (Figure 5). Au 1^{er} janvier 2016, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 21% de la population de l'UE-28. À titre de comparaison, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 2% de la population des immigrants arrivés dans les pays de l'UE-28 au cours de l'année 2016. Notons que les immigrants arrivés en 2016 dans les pays de l'UE représentaient moins de 1% de l'ensemble de la population de l'UE-28 (3,5 millions d'immigrants en 2016 par rapport à une population totale de 510 millions d'habitants dans l'ensemble des pays de l'UE-28).

La combinaison de ces structures par âge pourrait suggérer de voir l'immigration internationale comme un moyen de réduire les effets du vieillissement de l'UE, notamment en renforçant la population active. Néanmoins, certaines conditions sont à garder à l'esprit :

- **La solution migratoire serait une solution à court terme, qui ne permettra pas d'inverser la tendance du vieillissement.** En effet, les migrants actifs sont susceptibles de participer à leur tour au vieillissement de la population, devenant des inactifs. Dès lors, pour réellement compenser le vieillissement et garder une proportion de population active intacte

Figure 5. Structure par âge et par sexe de la population de l'UE-28 au 1^{er} janvier 2016. Source : Eurostat.

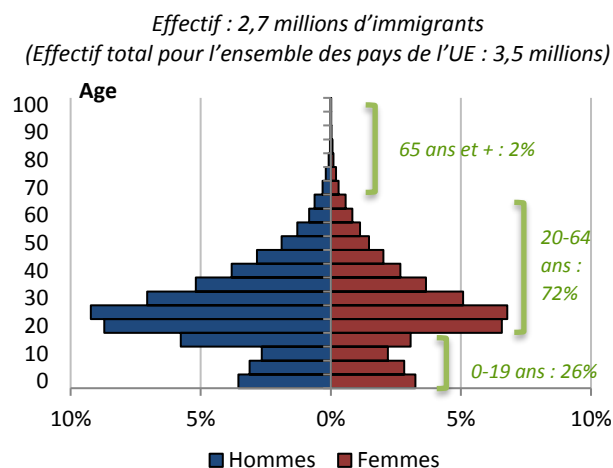


au fil du temps, il faudrait une immigration croissante et très nombreuse, à un point difficilement atteignable (Jayet, Ragot, Rajaonarison, 2001). L'immigration peut néanmoins empêcher la population totale de décroître (Le Bras, 2008).

- Les retombées positives de l'immigration ne sont optimisées que dans le cas où il existe une **réelle intégration des immigrants sur les territoires d'accueil, du point de vue social, économique et politique.** Or, cette dimension ne va pas de soi, puisque certains obstacles existent. D'une part, les **qualifications et expériences professionnelles des migrants ne sont pas forcément adaptées** au marché du travail européen. En moyenne, les immigrants ont des niveaux d'éducation plus faibles que les autochtones, surtout dans le cas où le travail n'est pas le motif de la migration (OCDE/UE, 2014). De plus, les politiques migratoires ne sont pas toujours suffisamment tournées vers l'enjeu de l'intégration des populations étrangères et des **pratiques discriminatoires** existent (Manço, El Bey, 2017). L'un des enjeux auxquels il faut prêter attention est la **reconnaissance des diplômes et des compétences professionnelles des immigrants.** En effet, il existe une réelle difficulté pour les populations originaires de l'étranger de faire reconnaître leur niveau d'étude (OCDE/UE, 2014).

La migration peut permettre de réduire certains effets du vieillissement, mais ne peut pas l'enrayer.

Figure 6. Structure par âge et par sexe de la population ayant immigré dans l'UE-28 en 2016 (sauf en Irlande, Grèce, Autriche, Roumanie, Slovénie et Royaume-Uni faute de données disponibles par âge). Source : Eurostat.



Note : les immigrants comptabilisés ici ne concernent que les personnes ayant immigré en 2016 dans les pays concernés en dehors des personnes nées dans le pays déclarant. Par exemple, les personnes nées en Belgique ayant immigré en Belgique en 2016 (après un séjour à l'étranger) ne sont pas comptabilisées.

Les situations démographiques européennes varient fortement selon les pays

Que ce soit du point de vue de l'immigration ou du vieillissement, les pays européens présentent des situations très diverses. Les cas de la France, de l'Allemagne et de la Belgique illustrent bien la diversité en termes de tendances migratoires et de vieillissement des pays européens.

Diversité en termes d'immigration

L'immigration est un phénomène qui dépend de facteurs internes au pays, tels que les politiques migratoires et d'intégration des immigrés, mais aussi de facteurs extérieurs, tels que la situation économique et politique des pays d'origine. Les aspirations individuelles des migrants varient également, en fonction de leurs caractéristiques propres ainsi que du contexte dans lequel ils vivent. Le choix du pays d'accueil se fera par des préférences personnelles de la part du migrant, qu'elles soient linguistiques, ou liée à des relations déjà établies dans le pays, mais également par des contraintes et opportunités liées aux politiques migratoires et d'intégration, ainsi qu'aux conditions d'accès au droit de séjour.

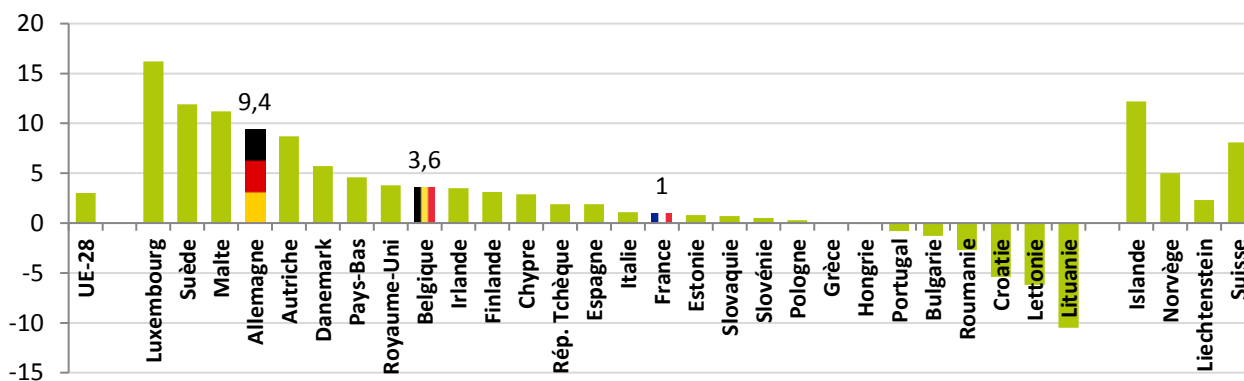
En 2016, l'UE-28 est caractérisée par une croissance migratoire à hauteur de 3 immigrants pour 1.000 habitants. Cela signifie que, pour 1.000 habitants, 3 individus supplémentaires sont dénombrés par l'effet de la migration en UE-28 au cours de l'année 2016. Derrière cette moyenne, il existe une grande diversité entre les pays qui compose l'UE (Figure 7). Le Luxembourg présente le nombre le plus élevé, avec une croissance migratoire de 16,2 pour 1.000 habitants (les immigrations y sont plus importantes que les émigrations), tandis que la Lituanie présente l'extrême inverse, avec -10,5 pour 1.000 habitants (à l'inverse, les immigrations y sont moins nombreuses que les émigrations). L'Allemagne, la Belgique et la France présentent trois situations différentes. L'Allemagne est le 4^e pays de l'UE-28, avec une croissance migratoire de 9,4 pour 1.000 habitants en 2016. La France se situe dans le bas du classement, avec une croissance migratoire de 1 pour 1.000 habitants. La Belgique se trouve dans une situation intermédiaire, avec une croissance migratoire de 3,6 pour 1.000 habitants.



Selon Eurostat, la **notion d'immigration** se définit comme le fait d'établir sa résidence habituelle dans un Etat pour une période effective ou prévue d'au moins 12 mois, quand sa résidence précédente se trouvait dans un autre Etat, européen ou tiers.

Figure 7. Croissance migratoire pour 1.000 habitants dans les pays de l'UE-28 (+Suisse, Liechtenstein, Islande et Norvège) en 2016.

Source : Eurostat.



Diversité des tendances de vieillissement

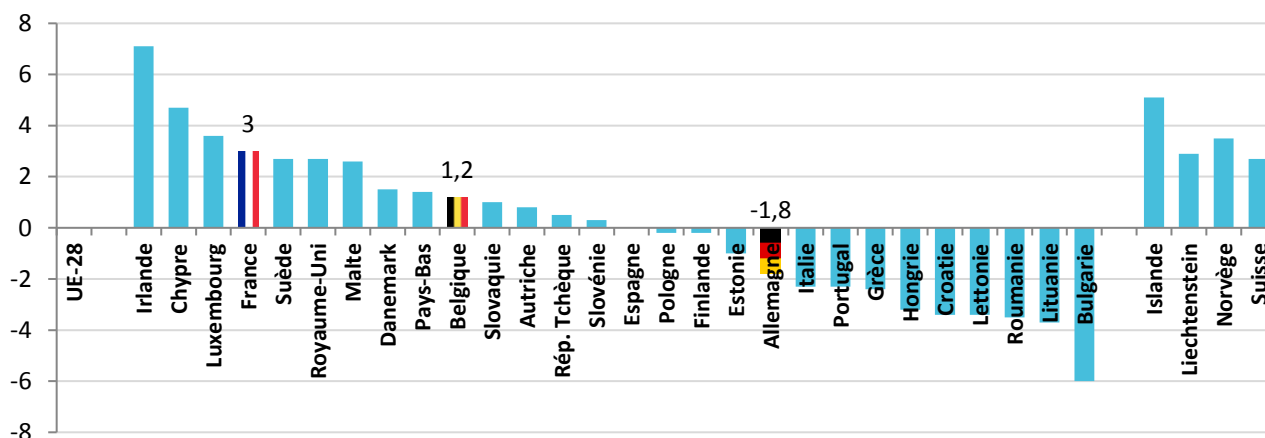
Si l'UE-28 dans son ensemble doit faire face à la problématique du vieillissement, et à une **croissance naturelle nulle** (Figure 8), ce phénomène n'est pas semblable dans tous les pays. En gardant comme référence la France, l'Allemagne et la Belgique, plusieurs situations peuvent être observés : la France est caractérisée par une croissance naturelle élevée (3 pour 1.000 habitants) tandis que l'Allemagne a une croissance naturelle négative (-1,8 pour 1.000 habitants). La Belgique se situe dans le cas d'une croissance naturelle faible mais positive (1,2 pour 1.000 habitants) Pour cela, trois principaux indicateurs seront utilisés.

- **L'indice de fécondité** : nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-49 ans), qu'elles aient déjà des enfants ou non. En 2015,

cet indice est de 1,58 en UE-28 (Eurostat) et de 2,45 dans le monde (Banque mondiale).

- **L'espérance de vie à la naissance** : nombre d'année qu'une personne peut espérer vivre, en fonction de son contexte. Elle est liée aux caractéristiques du système de santé, de l'individu (âge, sexe...) et aux conditions de vie. En 2015, elle est, toutes choses étant égales par ailleurs, de 81 ans en UE-28 (Eurostat) et de 72 ans dans le monde (Banque mondiale).
- **La part des 65 ans et plus** : il s'agit de la part des personnes âgées de 65 ans et plus sur l'ensemble de la population. Cet indicateur illustre l'avancement du vieillissement d'une population. En 2015, elle était de 19% en UE-28 (Eurostat) et de 8% dans le monde (Nations Unies, World Population Prospects).

Figure 8. Croissance naturelle pour 1.000 habitants dans les pays de l'UE-28 (+Suisse, Liechtenstein, Islande et Norvège) en 2016. Source : Eurostat.



La situation de la France

	En 2015
Indice de fécondité	2,0
Espérance de vie à la naissance	82,4 ans
Part des 65 ans et plus	18%
Âge légal de départ à la retraite	62 ans

Source des données : Eurostat, CLEISS.

La France est un pays de 66 millions d'habitants, dont 18% sont âgés de 65 ans et plus et 26% sont âgés de moins de 20 ans. L'espérance de vie de la population française est parmi les plus longues d'Europe et son indice de fécondité est particulièrement élevé pour cette région du globe.

La croissance totale française est assez élevée, mais présente une tendance à la baisse (Figure 9). En 2016, 3,9 habitants supplémentaires pour 1.000 habitants ont pu être comptés. Parmi eux, 2,9 sont issus de la croissance naturelle et 1 est issu de la migration.

Cette forte fécondité française a pour conséquence d'assurer au pays une forte croissance naturelle (Figure 9). En effet, le nombre de naissances continue de dépasser le nombre de décès pour 1.000 habitants (Figure 10). Néanmoins, au cours de la période 2005-2016, la croissance naturelle présente une tendance à la baisse, le nombre de naissances et de décès pour 1.000 habitants ayant tendance à converger progressivement.

La croissance migratoire française est faible, relativement aux autres pays européens, mais elle est positive : cela signifie qu'il y a plus d'immigrations que d'émigrations en France.

Figure 9. Croissance naturelle, migratoire et totale de la France. Source : Eurostat.

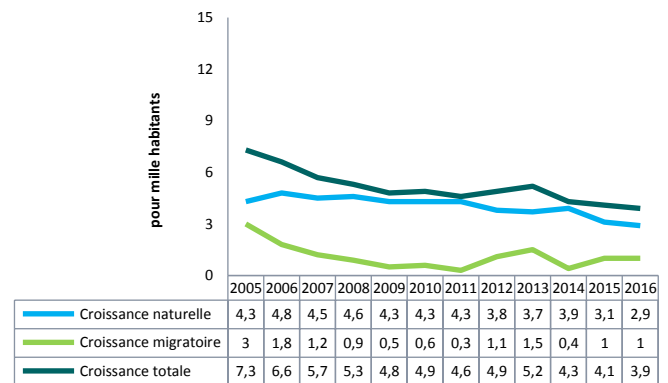


Figure 10. Nombre de naissances et de décès pour 1.000 habitants en France. Source : Eurostat

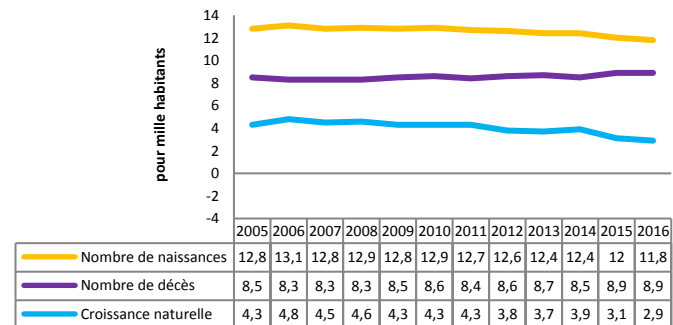
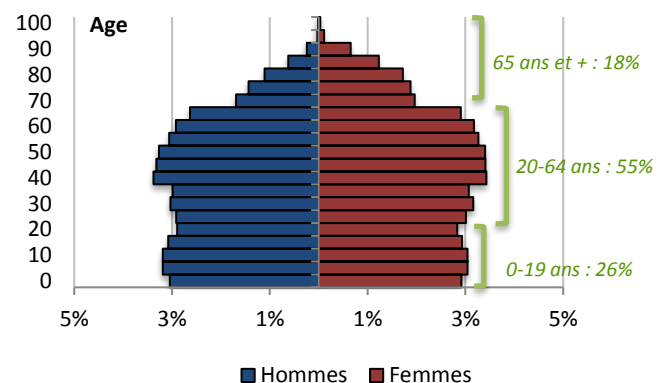


Figure 11. Structure par âge de la France en 2015. Source : Eurostat.



La situation de l'Allemagne

L'Allemagne présente une situation inverse à celle de la France. Elle est caractérisée par une faible fécondité et une population très vieillissante. En 2015, sur ses 81 millions d'habitants, 21% sont âgés de 65 ans et plus et 18% sont âgés de moins de 20 ans.

	En 2015
Indice de fécondité	1,5
Espérance de vie à la naissance	80,7 ans
Part des 65 ans et plus	21%
Âge légal de départ à la retraite	65 ans

Source des données : Eurostat, CLEISS.

L'Allemagne est caractérisée par un vieillissement important, notamment en comparaison à sa voisine française. En effet, l'Allemagne présente une fécondité très basse et une croissance naturelle négative (Figure 12). En d'autres termes, le nombre de décès est, au moins depuis 2005, constamment supérieur au nombre de naissances (Figure 13). Si l'Allemagne ne pouvait compter que sur cette croissance naturelle, sa population serait en situation de décroissance, situation qui a été effective jusqu'en 2011. À partir de là, la croissance migratoire a permis d'assurer une croissance totale positive. En 2015, on observe un pic important dans la croissance de la population allemande : 12 pour 1.000 habitants (Figure 12). Ce niveau exceptionnel pour l'Allemagne a été atteint cette année-là malgré une croissance naturelle négative (-2,3 pour 1.000 habitants) et grâce au contexte migratoire exceptionnel (14,3 pour 1.000 habitants). **De façon générale, l'Allemagne est dépendante de sa croissance migratoire particulièrement élevée pour maintenir sa croissance démographique.**

L'une des explications des différences de profils entre la France et l'Allemagne est liée à l'apparition plus précoce du baby-boom en Allemagne. En effet, l'une des caractéristiques du régime nazi des années 1930 en Allemagne était de promouvoir une forte fécondité, une « famille à quatre enfants » ainsi qu'une faible participation des femmes aux activités professionnelles (Salles, Letablier, 2013). Cela a donné lieu à un grand nombre de naissances avant la Seconde Guerre mondiale, d'où une représentation importante de personnes âgées en 2015 de 70 à 80 ans (Figure 13). Depuis les années 1950, l'Etat allemand a été réticent à interférer dans les affaires privées de couples. La quasi-absence de politiques incitant les allemands à fonder une famille peut expliquer la structure par âge actuelle, très resserrée au niveau de la base de la pyramide. En 2011, une réforme du congé parental et de la prise en

charge de la petite enfance a été mise en œuvre dans l'espoir de permettre aux femmes de concilier à la fois travail et famille, et par conséquent de rehausser la fécondité du pays (Salles, Letablier, 2013).

Figure 12. Croissance naturelle, migratoire et totale de l'Allemagne. Source : Eurostat.

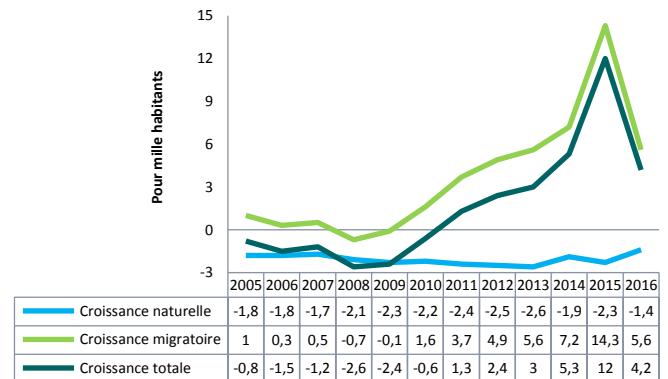


Figure 13. Nombre de naissances et de décès pour 1.000 habitants en Allemagne. Source : Eurostat

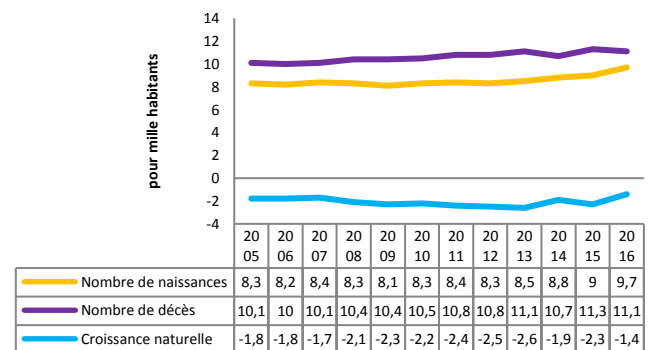
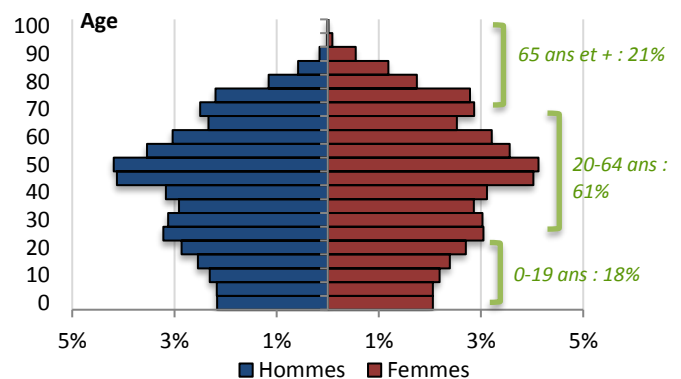


Figure 14. Structure par âge de l'Allemagne en 2015. Source : Eurostat.



La situation de la Belgique

La Belgique présente une situation intermédiaire par rapport à ses deux voisins. Parmi ses 11 millions d'habitants, 18% sont âgés de 65 ans et plus et 23% ont moins de 20 ans.

	En 2015
Indice de fécondité	1,7
Espérance de vie à la naissance	81,1 ans
Part des 65 ans et plus	18%
Âge légal de départ à la retraite	67 ans

Source des données : Eurostat, CLEISS.

La Belgique est caractérisée par une croissance démographique fluctuante, en hausse entre 2005 et 2010, année où elle atteint des 10,2 pour 1.000 habitants. Elle connaît ensuite une diminution jusqu'en 2013, où la croissance totale se chiffre à 3,8 pour 1.000 habitants. Elle connaît ensuite une nouvelle hausse jusqu'en 2015 et diminue de nouveau en 2016, pour se situer à 3,6 pour 1.000 habitants.

La croissance naturelle de la Belgique est positive mais faible et décroissante, passant de 2,2 à 1,2 pour 1.000 habitants au cours de la dernière décennie (Figure 15). **La croissance migratoire, au contraire, est très variable et explique la forte oscillation de la croissance totale.** Elle est aussi supérieure à la croissance naturelle. En 2016, parmi les 3,6 habitants supplémentaires pour 1.000 habitants, 2,4 sont issus de l'immigration et 1,2 de la croissance naturelle (Figure 15).

En termes de vieillissement, la Belgique se situe entre les situations françaises et allemandes. Le resserrement de la base de sa pyramide montre une diminution de la part des plus jeunes, mais la structure par âge reste relativement équilibrée (Figure 17).

Figure 15. Croissance naturelle, migratoire et totale de la Belgique. Source : Eurostat.

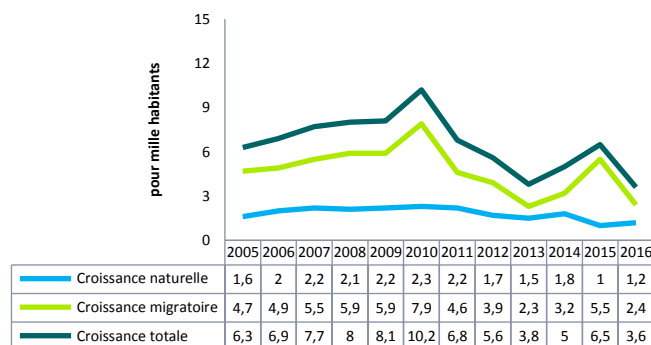


Figure 16. Nombre de naissances et de décès pour 1.000 habitants en Belgique. Source : Eurostat

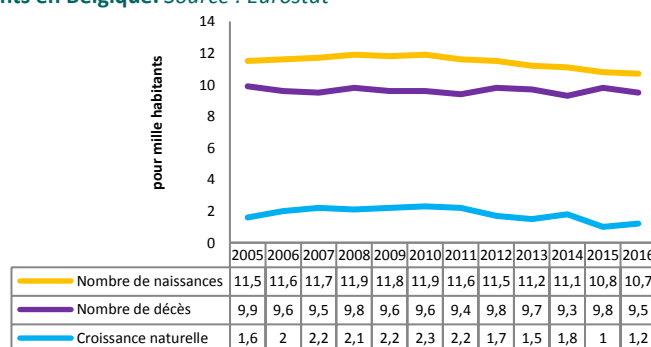
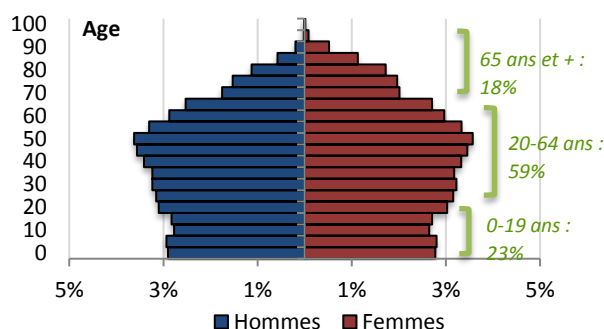


Figure 17. Structure par âge de la Belgique en 2015. Source : Eurostat.



La comparaison entre la France, l'Allemagne et la Belgique permet d'observer trois différents cas de figure et de comprendre l'interdépendance entre les phénomènes de vieillissement démographique et d'immigration internationale.

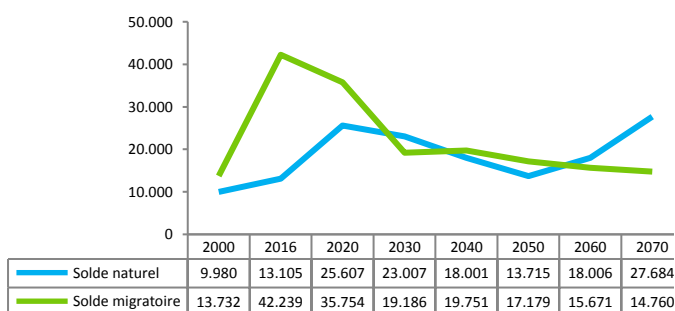
- ✓ La **France** est marquée par une croissance naturelle élevée, qui s'explique par une fécondité importante par rapport au reste de l'Europe occidentale. Son vieillissement est réduit et sa structure par âge est jeune. En contrepartie, sa croissance migratoire est assez réduite par rapport au reste de l'UE-28.
- ✓ L'**Allemagne** subit le vieillissement de plein fouet, notamment à cause de la quasi-absence de politiques familiales durant les dernières décennies. La croissance de sa population n'est assurée que par une croissance migratoire soutenue, parmi les plus fortes d'UE-28.
- ✓ La **Belgique** se situe dans une situation intermédiaire. Son vieillissement est une réalité indéniable, mais assez limitée en comparaison à d'autres pays. En termes d'immigration, la Belgique se situe au-dessus de la moyenne européenne.

Les projections du Bureau du Plan

Le Bureau Fédéral du Plan publie chaque année des perspectives démographiques, dans le but de renseigner sur les tendances de l'évolution démographique belge à court et à long terme. La dernière publication de ce type (février 2018) présente des projections démographiques entre 2017 et 2070. En émettant certaines hypothèses sur l'évolution de la migration internationale, de la mortalité et de la fécondité, le Bureau du Plan parvient à déterminer un scénario d'évolution démographique pour la Belgique. Si celui-ci est réalisé en fonction des connaissances et tendances actuelles, sa valeur prévisionnelle doit être nuancée : il est difficile d'avoir des certitudes en ce qui concerne l'évolution de la fécondité, de la mortalité et surtout de la migration internationale, au vu de l'instabilité de certaines situations dans le reste du monde. Notons que d'autres institutions telles que les Nations Unies publient d'autres projections, avec d'autres hypothèses.

D'après les projections du Bureau du Plan, la population belge passerait de 11.322.088 habitants en 2016 à 13.471.515 habitants en 2070, soit une augmentation de 19% en 54 ans. Les hypothèses retenues dans ce cas sont la poursuite de la tendance de la mortalité, une reprise de la fécondité (de 1,7 à 1,9 enfants par femme entre 2016 et 2070) et une immigration internationale soutenue (entre 120.000 et 140.000 immigrations par an), puis stable dès 2030 (125.000 immigrations par an).

Figure 18. Évolution du solde naturel et du solde migratoire en Belgique entre 2000 et 2070. Source : Bureau du Plan.



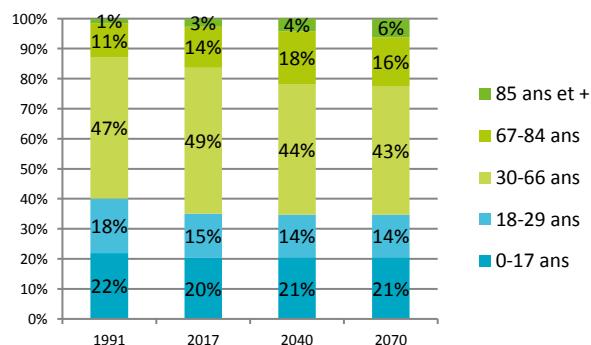
D'après ces projections, le solde migratoire (la différence entre le nombre d'immigrations et d'émigrations) en Belgique connaîtrait une forte diminution pour converger vers le solde du début des années 2000 (Figure 18). Cette projection s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle l'immigration en provenance des pays tiers représenterait à long terme plus de la moitié de l'immigration vers la Belgique, du fait de la croissance démographique de ces pays. Cette augmentation serait compensée par la diminution de

l'immigration en provenance des nouveaux pays européens, dont l'économie serait plus attractive au fil du temps, et par une émigration qui connaîtrait les mêmes tendances que l'immigration. Le solde naturel (la différence entre les nombres de naissances et de décès), quant à lui, porterait le poids des décès des générations des baby-boomers, nombreux et âgés, jusque dans les années 2050. Ensuite, cette croissance naturelle augmenterait par l'effet de la reprise de la fécondité, typique d'une sortie de crise économique.

En 2070, la Belgique aurait donc, selon les estimations du Bureau Fédéral du Plan, un profil démographique bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. La croissance démographique tiendrait surtout de la croissance naturelle qui reprendrait, tandis que les flux migratoires se seraient amoindris au fil des décennies. Si le solde migratoire était d'environ 15.000 immigrations de plus que les émigrations, le solde naturel compterait alors 28.000 naissances excédentaires par rapport aux décès (Figure 18).

En ce qui concerne le vieillissement démographique, il connaîtrait une accélération jusque 2040, puis se stabiliserait jusque 2070 (Figure 19). Si en 2017, on compte 1 individu de 67 ans pour 4 personnes de 18-66 ans, en 2040, ce rapport serait de 1 pour 2,6. Si l'on observe la population dans son ensemble, les 67 ans et plus représenteraient 22% de la population belge en 2070, alors que cette proportion est de 17% en 2017.

Figure 19. Structure par groupe d'âge de la population belge. Source : Bureau du Plan.



TAKE AWAY

- ✓ La croissance d'une population dépend de sa croissance naturelle, c'est-à-dire l'évolution de son nombre de naissances par rapport à son nombre de décès, et de sa croissance migratoire, à savoir l'évolution du nombre des immigrations par rapport au nombre des émigrations.
- ✓ L'UE-28 se caractérise par une croissance naturelle faible, et même nulle en 2016. Cela a pour conséquence un vieillissement de la population, qui lui-même, entraîne des défis sociaux économiques tels que le paiement des retraites et des soins des personnes âgées.
- ✓ L'UE-28 présente une croissance migratoire positive (2,4 pour 1.000 habitants en 2016) et de laquelle dépend la croissance totale de sa population.
- ✓ Le vieillissement et la migration internationale ne sont pas deux phénomènes indépendants et autonomes. La variation des situations est grande parmi les pays de l'UE-28 et trois cas de figure peuvent être mis en avant :
 - La France est caractérisée par une fécondité haute en comparaison au reste de l'Europe : elle est marquée par un accueil migratoire relativement faible.
 - L'Allemagne subit de plein fouet le vieillissement, mais sa croissance démographique est rattrapée par une solide croissance migratoire.
 - La Belgique se place dans une situation intermédiaire, avec un vieillissement émergent et une migration relativement soutenue.

Myria, le Centre fédéral Migration, est une institution publique indépendante. Il analyse la migration, défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Myria promeut une politique basée sur la connaissance des faits et le respect des droits de l'homme.

Myria travaille à rendre les derniers chiffres sur les migrations plus accessibles, compréhensibles et utilisables par tout un chacun. Pour cela, il rassemble et analyse des données provenant de sources diverses. De cette manière, il souhaite apporter une connaissance étayée des migrations aux décideurs politiques, aux scientifiques, aux médias et aux citoyens.

Myria promeut et soutient le monde académique dans la réalisation de recherches sur les flux migratoires. De nombreuses études ont ainsi vu le jour grâce au soutien de Myria.

(Re)découvrez nos Myriatics :

<http://www.myria.be/fr/donnees-sur-la-migration/myriatics>

- ✓ Myriatics #1 (octobre 2015) : **Crise de l'asile de 2015 : des chiffres et des faits**
- ✓ Myriatics #2 (décembre 2015) : **Immigré, étranger ou Belge d'origine étrangère ?**
- ✓ Myriatics #3 (mars 2016) : **Nouvelles migrations des pays de l'Est : Focus sur les Roumains, Polonais et Bulgares**
- ✓ Myriatics #4 (juin 2016) : **La migration en chiffres**
- ✓ Myriatics #5 (septembre 2016) : **70 ans d'immigration italienne et plus !**
- ✓ Myriatics #6 (décembre 2016) : **La migration a-t-elle un genre ?**
- ✓ Myriatics #7 (juin 2017) : **La migration en chiffres**
- ✓ Myriatics #8 (novembre 2017) : **Flux migratoires et flux d'asile : démêler les chiffres**

Références bibliographiques

- Bureau Fédéral du Plan et Direction Générale Statistique (2018). Perspectives démographiques 2017-2070, Population et ménages.
- Jayet, H., Ragot, L., & Rajaonarison, D. (2001). L'immigration : quels effets économiques ? Revue d'économie politique, 111(4), 565-596.
- Le Bras, H (2008). L'avenir démographique de l'Europe. Notes de synthèse. Policy Department Economic and Scientific Policy, European Parliament. Rapport en ligne : https://emigratecaportuguesa.files.wordpress.com/2015/05/demographicfutureofeuropa_fr.pdf
- Manço, A., & El Bey, S. O. (2017). Politiques migratoires en Europe et en Belgique : quels coûts et bénéfices économiques ? L'apport de l'Autre : Dépasser la peur des migrants, 41.
- Pison, G. (2009). Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord. Population & sociétés, 457, 1-4.
- Pison, G. (2011). Deux enfants par femme dans la France de 2010 : la fécondité serait-elle insensible à la crise économique ? Population & Sociétés, (476).
- OCDE/UE (2014), Gérer les migrations économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail, Editions OCDE.
- Salles, A., & Letablier, M. T. (2013). La raison démographique dans les réformes de politiques familiales en France et en Allemagne. Politiques sociales et familiales, 112(1), 73-88.

Koningsstraat 138 Rue Royale • B-1000 Brussel – Bruxelles

www.myria.be  @MyriaBe  www.facebook.com/MyriaBe